



## *Scrophularia vernalis* L., nouvelle localité en région Centre et bilan national

**Florine PÉPIN**  
F-43380 BLASSAC  
flopepin@gmail.com

**Résumé :** Une nouvelle population de *Scrophularia vernalis* est décrite dans la région Centre. Les conditions stationnelles et la végétation sont précisées. Un bilan national est effectué. Une réévaluation du statut d'indigénat de cette espèce est proposée.

**Mots clés :** *Scrophularia vernalis*, écologie, archéonaturalisé, jardin des simples, Loiret

**Abstract :** A new population of *Scrophularia vernalis* is described in Centre region, as the site conditions and vegetation. The national distribution is surveyed and a reevaluation of its status is provided.

**Keywords :** *Scrophularia vernalis*, ecology, archeonaturalized, garden of Simples, Loiret

### Introduction

La Scrophulaire printanière (*Scrophularia vernalis*) est une espèce bisannuelle ou vivace de la famille des Scrophulariacées. Elle se développe dans les lieux frais et ombragés, sur des sols riches en bases. En France, elle est rare et disséminée.

L'aire de répartition naturelle de *S. vernalis* englobe l'Europe centrale, de la Slovénie à la Russie, en passant par la Croatie et la Hongrie (Borhidi, 2003). Aujourd'hui, en France, *S. vernalis* est présente majoritairement dans les Alpes : quatorze stations dans les Alpes-Maritimes et trois dans les Hautes-Alpes (Diadema & Noble, 2011 ; Chas, 1994). En Isère, la Scrophulaire printanière a été redécouverte en 2011 par les botanistes du Parc national des Écrins sur les communes de Valbonnais et Entraigues. Dans le Massif central, cette espèce était anciennement présente dans le département du Rhône, dans le massif du Beaujolais (Nétien, 1840), en Auvergne dans le département du Puy-de-Dôme (Antonetti *et al.*, 2006) et en Haute-Loire au Puy-en-Velay (Boreau, 1857). *S. vernalis* est toujours présente dans le nord de la France, en Basse Normandie : Calvados, Orne (Provost, 1993), Haute-Normandie : Eure et Seine-Maritime (Buchet *et al.*, 2015) et en Alsace-Lorraine : Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle (Vernier *et al.*, 2013).

*Scrophularia vernalis* a été découverte de manière fortuite lors d'inventaires botaniques réalisés le 2 juillet 2012 dans le département du Loiret, sur la commune de Baccon.

### *Scrophularia vernalis* dans le Loiret (Baccon) : nouvelle localité

La population est localisée dans le département du Loiret, sur la commune de Baccon, au lieu-dit «Vallée de Thorigny» à une altitude de 114 m (GPS Lambert 93 ; X : 594699.07 ; Y : 6753456.4).

#### Contexte stationnel

La localité est située au sein de la Beauce, vaste plateau assez peu arrosé, au sous-sol constitué de calcaire dur et perméable. Les sols sont limoneux, moyennement profonds et peu hydromorphes. Le climat est de type atlantique dégradé. Les précipitations sont de l'ordre de 500 mm par an et le brouillard est très fréquent. Les étés sont chauds (IFN, SER B44 - Beauce).

La Scrophulaire printanière a été observée dans une charmaie rudérale se présentant sous la forme d'un taillis arbustif. Cette végétation est caractérisée par la forte dominance du charme (*Carpinus betulus*). Il est accompagné de quelques ormes (*Ulmus minor*), aubépines monogynes (*Crataegus monogyna*), sureaux noirs (*Sambucus nigra*), troènes (*Ligustrum vulgare*) et chênes sessiles (*Quercus petraea*). La strate herbacée est très dense. On observe majoritairement des espèces mésotrophiles à eutrophiles caractéristiques des lisières et des ourlets. Ce sont l'ortie dioïque (*Urtica dioica*), la bryone (*Bryonia cretica* subsp. *dioica*), l'alliaire (*Alliaria petiolata*), la chélidoine (*Chelidonium majus*), le gailllet gratteron (*Galium aparine*), la douce-amère (*Solanum dulcamara*), la cucubale à baies (*Silene baccifera*), la benoîte (*Geum urbanum*), le cirse des champs (*Cirsium arvense*), la mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), la circée commune (*Circaea lutetiana*), la sabline à trois nervures (*Moehringia trinervia*) et le lierre (*Hedera helix*). Cet habitat se rattache aux **Pruno avii-Carpinetalia betuli** Gillet ex Julve 1993.

#### Discussion

Dans la région Centre, *Scrophularia vernalis* a été signalée pour la première fois en 1833 dans la flore complète d'Indre-et-Loire (Dujardin, 1833). La station était située à Marmoutier et comptait entre 14 et 18 pieds. La première mention dans le département du Loiret date de 1866, où elle a été découverte par le comte de Tristan à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Jullien-Crosnier, 1866). Les dernières observations datent de 1923 dans le Loiret (Duclos, 1923). Depuis, cette espèce était considérée comme non revue récemment dans la région et le département. La nouvelle localité a donc un intérêt réel en tant que seule population actuelle.

Le nom de genre *Scrophularia* dérive de l'usage que l'on en faisait pour guérir la scrofule, maladie proche de la tuberculose. Pour l'usage interne, l'infusion de sommités fleuries sert de purge et de diurétique. Par voie externe, les extraits des sommités ou des racines sont employés contre les plaies, ainsi qu'en compresses et lavages contre les dermatoses (eczémas, démangeaisons ; Poletti, 1982). Cette espèce était donc cultivée dans les jardins des simples au Moyen-Âge. C'est cette utilisation passée qui explique qu'aujourd'hui cette espèce est observée aux abords des ruines d'anciens châteaux médiévaux et édifices religieux sur les vieux murs de pierres sèches, dans des jardins à l'abandon, des haies humides et fraîches. Cette situation est liée historiquement à son usage en tant que plante médicinale : donjon de Domfront (Orne), petit bois du Mont-Saint-Michel (Manche), abbaye de



**Photo 1.** *Scrophularia vernalis* L., © B. BOCK

Cluny (Saône-et-Loire), château de Vizille (Isère), abbaye de Marmoutier (Tours)... À noter qu'une espèce proche est parfois cultivée comme plante ornementale, *Scrophularia chrysantha* Jaub. & Spach (Chrtek & Skočdoplová, 1996 ; Dvořáková, 2000) ; cette dernière est originaire de l'Asie de l'Ouest.

La nouvelle population de *Scrophularia vernalis* est relativement éloignée des habitations. Néanmoins, à quelques kilomètres à vol d'oiseau se situe le château de Meung-sur-Loire, d'origine médiévale et possédant anciennement des jardins médicaux. Il semble plausible que cette espèce se soit disséminée par graines jusqu'à notre station. En effet, les capsules contiennent de nombreuses graines et celles-ci semblent avoir une forte capacité de germination puisque de nombreux auteurs (Frémy, 1856 ; Maire, 1895) signalent une colonisation rapide de leurs jardins à partir d'un seul pied. L'extrait ci-après témoigne de la facilité de multiplication de cette espèce : « Vers 1875, un vieux botaniste de mes amis, M. Gasser, alors pharmacien à Soultz (Haut-Rhin), y trouva, sur le Hartmannswillerkopf, une énorme touffe de ce Scrophularia. Il en détterra soigneusement la moitié et la replanta dans son jardin. Elle y devint bientôt une mauvaise herbe, et l'on dû songer à s'en débarrasser. Mais rien n'y fit, et elle envahit toutes les haies des environs. M. Gasser en donna un pied à M. Bonati, qui le transporta à Conflans-sur-Lanterne (Haute-Saône), où il est pharmacien, et ce pied se multiplia si bien que M. Bonati me disait dernièrement, en parlant du Scrophularia vernalis L. : « Il est aujourd'hui commun à Conflans, où quelques années avant il n'existait pas. » (Maire, 1895). Ces observations témoignent d'un réel dynamisme reproducteur et colonisateur de la plante.

Dans ses stations originelles, cette espèce est citée comme caractéristique de la sous-alliance du **Lamio orvalae-Fagenion** Borhidi ex Marinček et al. en Europe de l'Est (Borhidi, 1963). Cette sous-alliance est typique de moyenne montagne, entre 400 et 900 m d'altitude, dans des pentes exposées au nord, sur calcaire ou dolomies. Les sols sont frais, profonds, riches en nutriments et en argiles. Les essences arborescentes principales sont le hêtre (*Fagus sylvatica*), l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), l'orme (*Ulmus minor*) et le charme (*Carpinus betulus*). La strate arbustive est très pauvre (moins de 20 % de recouvrement) et est constituée de *Ruscus hypoglossum*, *Daphne mezereum*, *Lonicera caprifolium*, *Euonymus latifolius* et *Staphylea pinnata*. La strate herbacée est caractérisée par des espèces typiques de la hêtraie neutrocline : *Galium sylvaticum*, *Carex sylvatica*, *Mercurialis perennis*, *Galium odoratum*, *Sanicula europaea*, *Pulmonaria officinalis* et des espèces typique de la hêtraie illyrienne : *Lamium orvala*, *Aremonia agrimonoides*, *Ruscus hypoglossum*, *Helleborus niger*, *Primula vulgaris*, *Cyclamen purpurascens*.

On constate que les conditions stationnelles de la population de Baccon sont relativement éloignées des conditions naturelles. Cependant, dans la vallée de Thorigny, les conditions pédoclimatiques sont optimales et semblent se substituer à celles de l'habitat d'origine de *Scrophularia vernalis* : couverture arborescente dense, fraîcheur ambiante, roche mère calcaire, sol eutrophe et riche en argile, forte rétention en eau et brouillard fréquent.

Cette espèce originaire de l'Europe de l'Est est très menacée et fait l'objet de mesures de protection nationale en Hongrie, Slovaquie, République tchèque et est inscrite comme taxon vulnérable sur les listes rouges nationales de la Roumanie, Slovaquie et Ukraine. Dans ces pays où elle est indigène, elle est présente principalement dans les forêts de pentes ainsi que dans les forêts montagnardes basiclines fraîches. Dans les autres pays européens, *Scrophularia vernalis* est considérée comme naturalisée : Suisse, Belgique, Allemagne, Autriche, Angleterre, etc., et ne bénéficie d'aucun statut de protection ou de conservation.

En France, cependant, son statut est peu clair : *Scrophularia vernalis* est considérée comme indigène en Lorraine (Bonassi, 2014) et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Noble, 2015)

et cultivée en Alsace (Société botanique d'Alsace, 2011). Concernant la région Rhône-Alpes, cette espèce est parfois considérée comme indigène (Conservatoire botanique national alpin et Conservatoire botanique national du Massif central, 2011), parfois comme exogène (Conservatoire botanique national du Massif central, 2014). En région parisienne, elle est considérée comme naturalisée. Il apparaît que la Scrophulaire du printemps n'est indigène dans aucune de ses stations françaises. L'analyse des données bibliographiques révèle que *S. vernalis* se développe uniquement dans des habitats de substitution liés à des milieux anthropiques (murs, jardins, décharges, anciens parcs, bordures de châteaux...). Nous considérerons donc cette espèce comme archéonaturalisée en France, introduite avant l'an 1500. Cette espèce ne présente toutefois pas le comportement d'une espèce indigène puisqu'elle ne s'éloigne guère de ces sites d'introduction. Malgré ce statut, ce taxon est protégé dans le département des Hautes-Alpes (05) et dans les régions Alsace et Lorraine. Toussaint et al. (2007) considèrent cependant que les taxons xénophytiques, non intégrés à la flore indigène, devraient être exclus des listes régionales de protection.

Néanmoins, les espèces naturalisées, issues de cultures anciennes, participent à la diversité floristique de notre territoire, sont le souvenir d'un usage aujourd'hui révolu et méritent sans doute des actions de conservation. À noter que d'autres espèces des simples telles que la Scrophulaire printanière bénéficient de statut de protection : *Leonurus cardiaca* (protection régionale Rhône-Alpes), *Hyssopus officinalis* (protection Île-de-France), *Ruta graveolens* (protection Basse-Normandie et Aquitaine)... De plus, pour certaines d'entre elles, la question de la limite entre les populations naturelles et introduites se pose. Les espèces archéonaturalisées méritent donc une attention particulière, car elles sont issues d'anciennes souches exogènes qui peuvent avoir disparu dans le milieu naturel. Elles peuvent également avoir développé une certaine originalité génétique due à une évolution en vase clos. Ces arguments plaident en faveur d'un réexamen des valeurs conservatoires propres à certains taxons archéonaturalisés dans le cadre d'une démarche cohérente au niveau national.

## Remerciements

Ils s'adressent à Vincent Hugonnot pour la relecture de cet article.

## Bibliographie

Antonetti Ph., Brugel E., Kessler F., Barbe J.-P. & Tort M., 2006 - *Atlas de la Flore d'Auvergne*. Conservatoire botanique national du Massif central, 684 p.

Arrêté du 28 juin 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Alsace complétant la liste nationale / Article 1.

Arrêté du 3 janvier 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Lorraine complétant la liste nationale / Article 1.

Base de données SIFLORE, 2015 - Fédération des conservatoires botaniques nationaux, 2013, site Web : <http://www.fcbn.fr/si-flore/>

Bonassi J., 2014 - *Catalogue des taxons présents en région Lorraine* ; flore vasculaire (version 1 du 23/01/2014), Pôle lorrain du futur conservatoire botanique national Nord-Est, 20 p.

Bureau A., 1857 - *Flore du centre de la France et du bassin de la Loire ; description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont cultivées en grand dans les départements arrosés par la Loire et par ses affluents, avec l'analyse des genres et des espèces*, 1 et 2, 3<sup>e</sup> édition. Librairie encyclopédique de Roret, Paris, 772 p.

Borhidi A., 1963 - Die Zönologie des Verbandes *Fagion illyricum*, I - Allgemeiner Teil. *Acta Bot. Acad. Sci. Hung.* 9 :

259-297.

Borhidi A., 2003 - Magyarország Növényártásulása, Akadémiai Kiadó, Budapest *dokumentum típusa: Egyéb/Számítógépes program független idéző közlemények száma*, 76 p.

Buchet J., Housset Ph., Joly M., Douville C., Levy W. & Dardillac A., 2015 - *Atlas de la flore sauvage de Haute-Normandie*. Centre régional de phytosociologie agréé conservatoire botanique national de Bailleul, 696 p.

Chas E., 1994 - *Atlas de la flore des Hautes-Alpes*. Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance, Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud, Parc national des Écrins, 816 p.

Chevalier A., 1893 - Catalogue des plantes vasculaires de l'arrondissement de Domfront, avec notes critiques et observations biologiques. *Bull. Soc. Linn. Normandie*, 4<sup>e</sup> série, **7** : 1-253.

Chrtek J. & Skočdoplová B., 1996 - *Scrophularia chrysantha* v Cechach. *Zprávy Česk. Bot. Společnosti* **31** (1) : 79-81.

Conservatoire botanique national alpin, 2015 - *Atlas communal de la flore des Alpes*. Conservatoire botanique national alpin, <http://www.cbn-alpin.fr/atlas-communal-de-la-flore-des-alpes.html>.

Conservatoire botanique national alpin et Conservatoire botanique national du Massif central, 2011 - *Catalogue de la flore vasculaire de la région Rhône-Alpes*. Document non publié, non paginé.

Conservatoire botanique national du Massif central, 2013 - *Plantes sauvages de la Loire et du Rhône, atlas de la flore vasculaire*. Conservatoire botanique national du Massif central, 760 p.

Conservatoire botanique national du Massif central, 2014 - *Catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes*, version du 28 mars 2014, tableau Excel non paginé.

Dakskobler I., 1994 - *Asociacija Seslerio autumnalis-Fagetum* (Ht. 1950) M. Wraber (1957) 1960 v severozahodnem delu ilirske florne province. Doktorska naloga. Oddelek za gozdarstvo, Biotehniška fakulteta v Ljubljani, 186 str. 16 fit. tabel.

Dakskobler I., 1996 - *Združba Seslerio autumnalis-Fagetum* (Ht.) M. Wraber ex Bordini 1963 v Koperskem gričevju. *Annales* **9/196** : 181-200.

Delaunay J., 1873 - *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire*. Société tourangelle d'horticulture, Tours, 621 p.

Duclos P., 1923 - Quatre plantes nouvelles pour la vallée du Loing. *Bull. Ass. Naturalistes Vallée du Loing* **6-4** : 173-174.

Dujardin F., 1833 - *Flore complète d'Indre-et-Loire*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, Tours, 472 p.

Franchet A., 1885 - *Flore de Loir-et-Cher*. Éd. E. Contant, Blois, 792 p.

Frémy P., 1937 - Le « petit bois » du Mont-Saint-Michel renferme-t-il des plantes officielles introduites par les moines ? *Bull. Soc. Linn. Normandie*, 8<sup>e</sup> série, **10** : 28-30.

Heuacker V., Kaempfer S., Moratin R. & Muller Y. (coord.), 2015 - *Livre rouge des espèces menacées en Alsace*. Collection Conservation, Strasbourg, ODONAT, 512 p.

IFN, 2012 - GRECO B : Centre Nord semi-océanique. Sylvoécocorégion B 44 Beauce. Institut national de l'information géographique et forestière, [http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/IMG/pdf/B\\_44.pdf](http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/IMG/pdf/B_44.pdf).

Jullien-Crosnier, 1866 - Rapport, au nom de la section d'agriculture et d'histoire naturelle, sur la notice ci-dessus [Noël]. *Mém. Soc. Agric., Sci., Belles-Lettres Arts Orléans* : 259-265.

Langevin E., 1929 - Une station de *Scrophularia vernalis* L. nouvelle pour le Calvados. *Bull. Soc. Linn. Normandie*, 8<sup>e</sup> série, II, **9** : 47.

Maire R., 1895 - Florule adventice de Gray. *Feuille des jeunes naturalistes* **294** : 155-157.

Marinček L., Mucina L., Zupančič M., Poldini L., Dakskobler I. & Accetto M., 1993 - Nomenklatorische Revision der illyrischen Buchenwälder. *Stud. Geobot.* **12** : 121-135.

Marinšek A., Šilc U. & Čarni A., 2013 - Geographical and ecological differentiation of *Fagus* forest vegetation in SE Europe. *Appl. Veg. Sci.* **16** : 131-147.

Nétien G., 1840 - *Flore lyonnaise*. Société linnéenne de Lyon, 623 p.

Noble V. & Diadema K., 2011 - *La flore des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco. Originalité et diversité*. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Naturalia Publications, 504 p.

Noble V., Van Es J., Michaud H. & Garraud L. (coord.). 2015 - *Catalogue de la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, version 2.3, avril 2015. Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, 111 p.

Noël, 1866 - Notice sur quelques plantes du département du Loiret. *Mém. Soc. Agric., Sci., Belles-Lettres Arts Orléans* : 246-258.

ODONAT, 2003 - *Les listes rouges de la nature menacée en Alsace : faune, flore, fonge, habitats*. Strasbourg, 478 p.

Poldini L. & Vidali M., 1995 - Prospetto sistematico della vegetazione nel Friuli-Venezia Giulia. *Atti dei convegni Linnei* **115** : 155-174.

Poletti A., 1982 - *Fleurs et plantes médicinales*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 207 p.

Provost M., 1993 - *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie*. Presses universitaires de Caen, 237 p.

Reich A., 2003-2004 - *Étude de l'herbier Monin du Loir-et-Cher, daté de 1851*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 58 p.

Rouy G., 1893-1913 - *Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine*. Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, 349 p.

Saintenoy-Simon J. & Leclercq L., 1995 - Découverte récente de *Scrophularia vernalis* L. dans la région bruxelloise et à Namur ; son statut actuel en Belgique. *Adoxa* **6-7** : 5-9.

Société botanique d'Alsace, 2011 - <http://www.atlasflorealssace.com/#/encyclopedie>.

Tison J.-M. & de Foucault B. (coords), 2014 - *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

Toussaint B., Lambinon J., Dupont F., Verloove F., Petit D., Hendoux F., Mercier D., Housset Ph., Truant F. & Decocq G., 2007 - Réflexions et définitions relatives aux statuts d'indigénat ou d'introduction des plantes; application à la flore du nord-ouest de la France. *Acta Bot. Gallica* **154** : 511-522.

Van Landuyt W., Hoste I., Vanhecke L., Van Den Bremt P., Vercruyse W. & De Beer D., 2006 - *Atlas van de la flore des Flandres en het Bruxelles gewest*. Instituut voor Natuur en Bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België en Flower, 1007 p.

Vernier F. et al., 2013 - *Floraine, Atlas de la flore lorraine*. Éd. Vent d'est, Strasbourg, 1296 p.